

Réussir sa production de salades en maraîchage diversifié en agriculture biologique

Objectifs

Acquérir les éléments techniques nécessaires pour obtenir une production de salade quantitative et qualitative, toute l'année, en maraîchage biologique.

Enjeux

Le terme salade englobe une large variété de légumes feuilles, indispensable à la composition de la gamme du maraîcher diversifié tout au long de l'année. La difficulté de nos maraîchers réside dans la capacité à avoir une production constante et de qualité toute l'année, en adaptant variété et conduite en fonction des saisons

Contenu

Connaître les conditions d'implantation favorables à la culture des salades en agriculture biologique
Savoir choisir les variétés de salades adaptées à ses propres conditions pédoclimatiques, et à la conduite en agriculture biologique selon les saisons.
Savoir optimiser son irrigation et sa fertilisation pour subvenir aux besoins en eau et en nutriments de la culture
Maîtriser la conduite phytosanitaire d'une culture de salades en agriculture biologique.
Savoir s'organiser pour fournir des salades durant toute l'année.

Contenus :

Apports et échanges sur :

- Préparation de sols
 - Fertilisation
 - Choix variétal existant, spécificités associées
 - Besoin en irrigation et moyens
 - Utilisation des plastiques
 - Prévention et traitement des maladies et ravageurs de la salade
 - Planning de culture
- Méthodes pédagogiques

Dates, lieux et intervenants

05 déc 2019

34800 Clermont l'Hérault

Intervenant : Xavier Dubreucq, technicien maraîchage

09:00 - 17:00 (7hrs)

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____
Prénom _____
Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Courriel _____
Téléphone _____
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 05/12/2019

Tarifs

Non agricole 168€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))